# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### **TARIFS**

<u>Particuliers</u>: 5m minimum à 6€ + 1€ le mètre supplémentaire <u>Professionnels</u>: 5m minimum à 12€ + 2€ le mètre supplémentaire

# REGLEMENT

La brocante se déroulera le dimanche 30 juin 2024 de 6h30 à 18h00. (Accueil des exposants à partir de 6h00, en haut de la route de Laimont)

Pour le bon déroulement de cette manifestation, vous êtes priés de retourner cet imprimé signé, au plus tard le **15/06/2024**, à l'adresse suivante :

Association AEP, JANIN Jean-Claude 1 ruelle Basse 55800 VILLERS AUX VENTS *Contact: Mr JANIN Jean-Claude* (aep.villersauxvents@gmail.com)

#### Les *pièces à joindre* sont :

- PARTICULIERS : Règlement signé + fiche de renseignements + Copie de la pièce d'identité
  + règlement de votre emplacement + chèque de caution de 15€
- PROFESSIONNELS : Règlement signé + fiche de renseignements + Copie de la carte pro.
  + règlement de votre emplacement + chèque de caution de 15€

La caution vous sera rendue UNIQUEMENT le jour de la brocante. Nous passerons vous la rendre en main propre dans la matinée. Dans le cas où vous ne seriez pas présent le jour de la brocante, elle restera acquise à l'association.

En cas d'empêchement, le règlement vous sera restitué si l'association est prévenue une semaine à l'avance.

#### **REGLES A RESPECTER:**

- Laisser propre votre emplacement en emportant tous vos déchets et vos invendus
- Respecter vos emplacements
- Laisser le passage aux services de sécurité
- En cas de litige, s'adresser à un responsable de l'association
- S'engager à ne mettre en vente ou à l'échange aucun objet volé, recelé ou contrefait.
- Afficher les prix des objets mis en vente

Fait à	•
Le	

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)